



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1877

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 14 000 euros à la MJC Presqu'île Confluence, pour l'organisation du festival « Les Chants de Mars », sur l'enveloppe FIMA (Fonds d'Intervention Musiques Actuelles) - Approbation d'une convention d'application

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 14 MARS 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/1877 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 14 000 EUROS A LA MJC PRESQU'ILE CONFLUENCE, POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL « LES CHANTS DE MARS », SUR L'ENVELOPPE FIMA (FONDS D'INTERVENTION MUSIQUES ACTUELLES) - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le festival « Les Chants de Mars » est initié et porté, depuis 2007, par trois Maisons des Jeunes et de la Culture de Lyon, dans l'objectif de promouvoir la chanson française et d'accompagner des artistes émergents. La Maison Pour Tous, la MJC Presqu'île Confluence et la MJC Vieux Lyon ont souhaité mutualiser leurs expériences pour créer un événement fort qui rassemble et croise artistes, publics et lieux autour de cette discipline artistique. Le festival a aujourd'hui toute sa place dans le paysage musical lyonnais, avec un mélange équilibré d'artistes reconnus et des artistes locaux en émergence.

Depuis 2013, le festival a pris de l'ampleur avec la présence de plusieurs artistes à la renommée nationale et un partenariat plus large avec les structures de musiques actuelles lyonnaises, acteurs de la chanson. En 2015, sept salles de diffusion se joignent à l'événement aux côtés des MJC : le Kraspek Myzic, Agend'Arts, l'Épicerie Moderne, De l'Autre Côté du Pont, le Périscope, le Théâtre Sous le Caillou et le Transbordeur.

L'édition 2015 a été marquée par un format réduit à cinq jours et par une forte densification de la programmation avec 32 événements : seize concerts, trois spectacles jeune public, quatre apéros-concerts, deux déjeuners-concerts, un tremplin (Et en plus Elles Chantent), une scène ouverte et une boum enfants, deux expositions, une projection et une rencontre professionnelle sur le thème « Les dispositifs d'aide au repérage et au développement de carrière dans les musiques actuelles ». La fréquentation a connu une hausse de 33 % avec plus de 2 700 spectateurs. Artistiquement, la priorité a été donnée aux artistes émergents à travers une programmation variée qui illustre la chanson actuelle sous différentes formes, de la chanson traditionnelle à la chanson festive en passant par le rock, la cold wave, le rap et le classique avec un dénominateur commun, un répertoire francophone. Cette édition a mis l'accent sur des actions de médiation à destination des scolaires (invitation à un spectacle jeune public à la salle des Rancy pour 57 élèves du quartier de la Guillotière) et sur la valorisation de la pratique amateur.

L'année 2016 marquera les 10 ans du festival "Les Chants de Mars", du 15 au 19 mars 2016. A cette occasion, des animations spéciales seront organisées : une soirée de lancement avec la présence d'une trentaine d'artistes régionaux qui composeront des chansons spécialement pour l'occasion, des concerts insolites sur une péniche, la création d'une chorale d'enfants issus des "Accueils de loisirs associés à l'école" qui accompagnera la chanteuse Buridane

pour un concert à l'Orchestre National de Lyon... Durant 5 jours, une trentaine de manifestations seront programmées à travers la ville dont les concerts de Miossec, GiédRé, Zoufris Maracas, Loïc Lantoine et le Very Big Toubifri Orchestra. Comme chaque année, une large place sera accordée aux artistes émergents. Il y aura également des déjeuners et des apéros concerts, des expositions, un spectacle jeune public et une journée spéciale enfants.

La MJC Presqu'île Confluence est porteuse du dossier de subvention. Elle sollicite une aide financière pour soutenir cette 10<sup>e</sup> édition dont le budget prévisionnel s'élève à 80 000 €. En soutenant ce festival unique à Lyon, notre collectivité favorise la création de spectacles dédiés à la chanson française et permet à des artistes émergents de rencontrer un public. La Ville de Lyon apporte une aide financière depuis son origine, suivie depuis 2008 par la Région. La délégation Culture et Patrimoine et la délégation Grands Evénements ont souhaité contribuer à cet événement à hauteur respectivement de 9 000 € et 5 000 €, à l'identique de l'année 2015.

La MJC Presqu'île Confluence perçoit, par ailleurs, une subvention de fonctionnement de 75 000 €, dans le cadre de la convention SMAC (Scène de Musiques Actuelles) qui a été approuvée lors du Conseil municipal du 18 janvier 2016.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 14 000 € est allouée à la MJC Presqu'île Confluence, pour l'organisation de la 10<sup>e</sup> édition du festival « Les Chants de Mars », du 15 au 19 mars 2016.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la MJC Presqu'île Confluence est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, à l'article 6574, fonction 30, programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC, ligne de crédit 42664, après transfert de 5 000 € de la ligne de crédit n° 43985, programme EVENCULT, opération AUTCULT, article 6574, fonction 024, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN